

**Communiqué
Pour distribution immédiate****INNERGEX CONCLUT LE REFINANCEMENT DU PARC ÉOLIEN CARLETON**

- 52,8 M\$ en financement de projet sans recours
- Principal amorti sur une durée d'environ 14 ans
- Taux d'intérêt fixe de 5,6 %

LONGUEUIL, Québec, le 26 juin 2013 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») a conclu un financement de 52,8 M\$ pour un prêt à terme sans recours pour refinancer sa participation dans le parc éolien Carleton situé en Gaspésie, au Québec, Canada.

« Nous sommes très satisfaits du succès de ce refinancement de dette liée au projet, qui procure un emprunt avec un taux fixe très avantageux », déclare Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex. « De plus, le refinancement et le montant plus élevé de l'emprunt auprès des mêmes prêteurs témoignent de l'expertise d'Innergex dans le développement de l'énergie éolienne », ajoute M. Letellier.

Le prêt à terme de 52,8 M\$ portera un taux d'intérêt fixe de 5,6 % (par l'entremise de swaps) et le principal sera amorti sur une durée d'environ 14 ans, soit un peu moins que la durée restante du premier contrat d'achat d'électricité du parc éolien. Le produit servira à rembourser le financement de projet initial, dont le solde s'élève à 41,1 M\$ et dont l'échéance est en novembre 2013. Le reste du produit d'environ 11,7 M\$ servira principalement à réduire les tirages sur la facilité à terme de crédit rotatif de la Société. Le montant plus élevé du refinancement résulte de la performance du parc éolien meilleure que prévu initialement par les prêteurs. Le nouveau financement, ainsi que l'entente de swap pour fixer le taux d'intérêt, sont accordés par les mêmes deux prêteurs que pour le financement initial, soit Sumitomo Mitsui Banking Corporation et Bank of Tokyo Mitsubishi UFJ Canada.

Le parc éolien Carleton, dans lequel Innergex détient une participation de 38 % et assume 50 % de la gestion par l'entremise de sa coentreprise Cartier énergie éolienne, compte 73 éoliennes d'une puissance installée totale de 109,5 MW et d'une production annuelle moyenne estimée de 340 523 MWh, assez pour alimenter plus de 20 000 foyers québécois chaque année. Ce parc a été mis en service en novembre 2008 et toute l'électricité qu'il produit fait l'objet d'un contrat à prix fixe d'une durée de 20 ans avec Hydro-Québec, dont le prix est rajusté annuellement en fonction d'une portion de l'indice des prix à la consommation, et dont l'échéance est novembre 2028.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 28 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 577 MW (puissance brute de 1 031 MW), dont 22 centrales hydroélectriques, cinq parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans huit projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 265 MW (puissance brute de 413 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 2 900 MW (puissance brute de 3 125 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P et BB (élevé) par DBRS (notation non sollicitée).

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un rendement sur le capital élevé, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient de l'information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières. L'information et les énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques dans le présent communiqué constituent de l'information prospective. On reconnaît la nature prospective de ces énoncés et de l'information à l'emploi de mots comme « environ », « approximativement » ou « potentiel » ou encore à l'emploi de verbes comme « pouvoir », « croire », « prévoir », « s'attendre à », « planifier », « projeter », « estimer », « continuer », « anticiper » ou « avoir l'intention de », au futur ou au conditionnel, ou à l'emploi de mots ou verbes

analogues, y compris à la forme négative. Cette information prospective comprend notamment des énoncés à l'égard de la production annuelle moyenne.

L'information prospective est fondée sur certaines attentes et hypothèses fondamentales formulées par Innergex à la date du présent communiqué, incluant notamment la performance du parc éolien, ainsi que les estimations, prévisions et opinions d'Innergex. Même si Innergex estime que ces attentes et hypothèses sur lesquelles cette information prospective est fondée sont raisonnables, on ne doit pas s'y fier outre mesure étant donné que rien ne garantit qu'elles se révèlent exactes. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux actuellement prévus en raison d'un certain nombre de facteurs et de risques. Pour obtenir de plus amples renseignements à l'égard des risques et des incertitudes, vous pouvez consulter la notice annuelle d'Innergex déposée sur SEDAR au www.sedar.com. L'information prospective dans les présentes est donnée en date du présent communiqué et Innergex ne s'engage aucunement à la mettre à jour ou à la réviser, que ce soit à la suite d'événements ou circonstances survenant après la date des présentes, à moins que la législation applicable ne l'exige.

–30–

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Marie-Josée Privyk, CFA, PAPPD
Directrice – Relations avec les investisseurs
450 928-2550, poste 222
mjprivyk@innergex.com

www.innergex.com